



Vos nageurs sauveteurs

Membre du Comité central de la SSS

Profil d'exigences

Version de juillet 2025

Pour toute question au sujet du présent profil d'exigences, ne pas hésiter à contacter Aline Muller (Présidente de la SSS; a.muller@sss.ch). Elle se tient à votre disposition, et ce, après une première prise de contact par e-mail, volontiers également par téléphone.



Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5 • 6210 Sursee • Téléphone +41 41 925 88 77 • info@sss.ch

Compte pour les dons 80-4390-5 • IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5

Organisation de sauvetage de la **CRS +**

www.sss.ch



Vos nageurs sauveteurs

Activités du Comité central

Le Comité central est l'organe de direction stratégique de la SSS. Il a pour responsabilité de diriger, en toute conscience, la SSS vers un avenir de succès.

Une part essentielle de son activité consiste à recueillir et à regrouper les préoccupations et les intérêts des membres et à les harmoniser, y compris avec l'entourage de la SSS. Ce rôle de maillon est particulièrement important au sein de la SSS, à tous les niveaux de l'organisation.

Le CC œuvre en permanence à l'orientation de la SSS en tant qu'association, fixe des priorités, alloue les ressources et contrôle de manière appropriée le respect de ses décisions resp. directives. Afin de s'assurer que les objectifs des projets soient atteints et que les prestations soient fournies de manière efficace et efficiente, le CC a pour mission de poser les bonnes questions, à un certain niveau lui conférant une vue d'ensemble, et d'utiliser les instruments de pilotage appropriés.

Une utilisation optimale des ressources dans le cadre d'une stratégie globale consolidée exige de la transparence ainsi qu'un échange d'informations et d'opinions transparent et constructif au sein de l'ensemble de la SSS. A cet effet, le CC définit le cadre de l'organisation. Il encourage l'intégrité, la prise de responsabilité, l'implication et la transparence dans toute la SSS (voir [«Good Governance à la SSS»](#)).

Mode de fonctionnement du Comité central

Le Comité central se conçoit comme une équipe qui assume conjointement ses responsabilités. Les décisions sont prises autant que possible selon le principe du consensus. Ce n'est que lorsqu'un consensus ne peut être atteint dans un délai raisonnable qu'une décision à la majorité est prise.

Une commission du CC prépare activement un plan d'action en collaboration avec la direction générale. La commission se compose généralement de la présidence (Président·e et Vice-président·e). L'ensemble des membres du Comité central ont la possibilité d'intégrer des points à l'ordre du jour en tout temps.

La discussion et la prise de décisions concernant les affaires du CC ont lieu principalement lors de six réunions présentielle d'une journée du CC. Si nécessaire, des réunions en ligne plus courtes et/ou l'échange d'informations par chat ou par e-mail peuvent avoir lieu en fonction de la situation.

Des réunions extraordinaires peuvent être organisées en fonction de la situation pour faire face à des crises éventuelles ou à des affaires urgentes et revêtant une importance exceptionnelle.

Les membres du Comité central exercent leur fonction à titre bénévole, sans rémunération pour le temps consacré. Les frais liés à leur activité (p. ex. frais de déplacement) sont remboursés conformément à un règlement des frais. Celui-ci est conforme aux directives de la Conférence suisse des impôts.



Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5 • 6210 Sursee • Téléphone +41 41 925 88 77 • info@sss.ch

Compte pour les dons 80-4390-5 • IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5

www.sss.ch

Organisation de sauvetage de la **CRS +**



SLRG SSS

Vos nageurs sauveteurs

Etre membre et prendre part à la vie du Comité central – faire partie d'une équipe

L'activité de membre du CC présuppose un intérêt pour la SSS en tant qu'organisation à but non lucratif complexe, active dans toute la Suisse et fondée sur l'engagement bénévole, ainsi que pour ses domaines d'activité – prévention des noyades et sauvetage, sport.

Cet engagement requiert une implication active et régulière dans l'organisation et les sujets qu'elle traite. Cela inclut l'étude attentive de documents et l'échange à ce sujet lors des réunions du CC.

Il s'agit en outre d'entretenir des contacts au sein et à l'extérieur de l'organisation et de se former de manière appropriée et autonome aux thèmes et développements pertinents pour la SSS.

L'engagement d'un membre du Comité central nécessite un investissement minimum d'environ 130 heures par an.

Activité	Remarques	Heures (hors frais éventuels de déplacement à l'aller et au retour)
Préparation et participation active aux réunions ordinaires du CC	6 réunions présentiels d'une journée par an (le samedi); en règle générale au siège de la SSS à Sursee	60
Préparation et participation active aux réunions extraordinaires du CC	Au maximum 2 fois par an; en ligne ou en présentiel selon la situation.	8
Préparation et participation à la retraite annuelle du CC	En dehors des réunions ordinaires, le CC se réunit une fois par an pour une retraite (= plus de temps pour le dialogue et les échanges).	10
Participation à des événements de l'association tels que l'Assemblée des délégués, le Congrès, les Assemblées régionales et/ou les événements organisés par des tiers	La participation aux événements mentionnés ici est coordonnée au sein du CC. Il faut compter en moyenne deux événements par membre du CC.	16
Participation à des groupes de pilotage et de travail dans le cadre de projets individuels	La participation aux projets mentionnés ici est coordonnée au sein du CC. Le nombre d'heures indiqué constitue une valeur empirique.	16
Autres (autoformation, tâches administratives personnelles, etc.)		20



Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5 • 6210 Sursee • Téléphone +41 41 925 88 77 • info@sss.ch

Compte pour les dons 80-4390-5 • IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5

www.sss.ch

Organisation de sauvetage de la **CRS** +



SLRG SSS

Vos nageurs sauveteurs

Compétences requises pour exercer une fonction au sein du Comité central

La participation au CC implique un haut degré de responsabilité pour l'ensemble de l'organisation. Pour se sentir à l'aise dans le rôle de membre du Comité central et répondre aux exigences de cet engagement, il est nécessaire de disposer de certaines compétences en termes de connaissances, d'aptitudes et d'attitude

Compétences et exigences sociales, personnelles et génériques

- Haut niveau d'éthique et d'intégrité
- Capacité au travail d'équipe (capacité à gérer les conflits et à trouver un consensus; aptitudes à la communication; empathie)
- Fiabilité et volonté d'assumer la responsabilité des décisions prises en commun.
- Résistance mentale (résilience). Prendre des décisions expose à la critique.
- Capacité de réflexion analytique pour évaluer objectivement les problèmes et les défis et trouver des solutions appropriées
- Aptitude et ouverture d'esprit nécessaires afin de remettre en question de manière critique les processus et les performances existants et identifier le potentiel d'optimisation
- Capacité à identifier les évolutions, les tendances et les besoins dans le domaine d'activité de la SSS et à adapter les réflexions stratégiques et les décisions en conséquence
- Ouverture d'esprit face aux nouvelles technologies, méthodes et évolutions générales
- Goût pour les échanges et l'entretien de réseaux
- Grande disposition à s'engager bénévolement (disponibilité)
- Afin de pouvoir participer activement aux discussions au sein du CC, des compétences linguistiques appropriées sont requises. Le niveau C1 en allemand, français ou italien est requis. En outre, le niveau A2 dans l'une des deux autres langues mentionnées fait partie des attentes.

Compétences et exigences liées en rapport avec le contenu

- Expérience dans le domaine associatif
- Bonne connaissance des exigences légales et réglementaires pertinentes pour les activités de l'association. Il convient notamment de mentionner ici les [normes ZEW](#) ainsi que le [standard de la branche pour le sport suisse](#).
- Connaissances de base en droit des associations ou des fédérations ainsi qu'en droit du travail
- Connaissance des activités de la SSS ou volonté de les acquérir
- Expérience de la gestion de budgets et de la responsabilité de décisions financières
- Expérience de la gestion de projets, idéalement dans le contexte d'associations ou d'organisations à but non lucratif

Les compétences et exigences décrites ne doivent pas nécessairement être toutes réunies chez une seule et même personne. Le Comité central est une équipe assumant une responsabilité commune. Chaque membre intègre ses compétences et son expérience dans l'activité commune. Sur cette base, certaines compétences de certains membres peuvent et doivent être développées de manière ciblée. La volonté de le faire est essentielle. La SSS soutient activement cette démarche en facilitant l'accès à des offres de formation continue adaptées et à des réseaux existants et éprouvés.



Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5 • 6210 Sursee • Téléphone +41 41 925 88 77 • info@sss.ch

Compte pour les dons 80-4390-5 • IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5

www.sss.ch

Organisation de sauvetage de la **CRS** +